



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

travail le dimanche

Question écrite n° 47213

### Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la recommandation formulée dans le rapport Bailly sur le travail dominical et l'ouverture des commerces le dimanche consistant à organiser les modalités de fixation des périmètres et d'octroi de contreparties aux salariés. Les nouveaux périmètres doivent reposer sur des critères objectifs et factuels spécifiques et différents selon les périmètres d'animation concertés commerciaux (PACC) et les périmètres d'animation concertés touristiques (PACT). La délimitation des périmètres doit être fondée sur l'organisation du dialogue territorial, à l'initiative du président de la structure intercommunale. Il lui demande son avis sur cette recommandation et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en œuvre.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47213

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 décembre 2013](#), page 13433

**Question retirée le :** 5 avril 2016 (Fin de mandat)